



13 AOUT 2014
Dakar,

LE DIRECTEUR GENERAL,

Objet : AGREMENT « ESSA » de Dakar

Réf : 000361/ANAQ-SUP/SE/bt du 23 juillet 2014

Monsieur Le Déclarant responsable,

Le Directeur Général de l'Enseignement supérieur atteste que :

1. **L'Ecole Supérieure des Sciences Appliquées (ESSA) de Dakar** est un établissement privé d'enseignement supérieur dont l'ouverture a été autorisée sous le numéro 0081/AG/MESCURU/DES du 13 mars 2008;

2. Après l'évaluation institutionnelle menée par les experts commis par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité du Supérieur (ANAQ-SUP), **l'Ecole Supérieure des Sciences Appliquées (ESSA) de Dakar** est jugée digne de bénéficier de l'agrément du Ministère de l'Enseignement Supérieur pour préparer les diplômes de :

- Licence professionnelle en Mathématiques, Physique et Informatique;
- Licence professionnelle en Economie, Gestion et Informatique;
- Licence professionnelle en Economie, Gestion et Management;
- Licence professionnelle en Informatique et Télécommunication;
- Licence professionnelle en Sécurité des Systèmes d'Information;
- Master en Mathématiques, Physique et Informatique;
- Master en Economie, Gestion et Informatique;
- Master en Economie, Gestion et Management;
- Master en Informatique et Télécommunication;
- Master en Sécurité des Systèmes d'Information.

Je vous prie, d'agr er, Monsieur Le D clarant responsable, l'assurance de ma consid ration distingu e.

A
Monsieur Mohamed Alassane SECK,
D clarant responsable d'ESSA
Mermoz Pyrotechnie, villa N  18

DAKAR



Pr Oumar SOCK